

Unies (FUNU) au Moyen-Orient, ainsi que la Mission d'observation des Nations Unies au Yémen (MONUY), en leur fournissant les services de transport avec ses avions *Yukon* et *North Star*. En outre, des unités aériennes dotées d'avions *Caribou* et *Otter* ont été maintenues en Égypte et au Yémen, en vue d'assurer le soutien de la FUNU et de la MONUY. Au Canada, les appareils de ce Commandement ont transporté du personnel et du matériel du ministère de la Défense nationale, en parcourant diverses routes aériennes d'une extrémité à l'autre du pays. Les avions *C119* ont servi à l'instruction des parachutistes de l'Armée canadienne. Le 408<sup>e</sup> Escadron a effectué des vols réguliers de reconnaissance dans les régions arctiques, ainsi que des missions photographiques pour le compte du ministère de la Défense nationale. Les services de recherches et de sauvetage ont été assurés dans les secteurs dont la responsabilité relève du Canada. Sur les 54 importantes opérations de recherches aériennes qui ont été accomplies, 46 concernaient des avions civils et huit, des avions militaires. Il y a eu, en outre, cinq opérations importantes de recherches maritimes et 490 missions de secours.

**Instruction.**—Au cours de l'année se terminant le 31 mars 1965, l'A.R.C. aura assuré l'instruction élémentaire d'environ 5,000 officiers et aviateurs, en vue de satisfaire aux besoins résultant des mises à la retraite, des libérations et de l'adoption de nouveaux matériels. Quelque 900 nouveaux membres de langue française suivront des cours d'anglais dès leur engagement. Ces cours, dont la durée varie jusqu'à un maximum de 21 semaines, sont donnés aux officiers à Centralia (Ont.) et aux aviateurs, à Saint-Jean (P.Q.). L'A.R.C. assure l'instruction supérieure des spécialistes, mais des établissements industriels offrent également des cours portant sur des matériels spéciaux, tandis que certains officiers poursuivent des études post-universitaires dans les universités du Canada et des États-Unis. La sélection initiale des pilotes se fait à l'École d'entraînement élémentaire au vol, située à Centralia, où les candidats apprennent à piloter des avions à pistons; l'entraînement élémentaire au pilotage d'avions à réaction, de même que les cours de perfectionnement, se donnent à Gimli (Man.) et à Moose Jaw (Sask.). Au cours de l'année financière 1964-1965, 170 aviateurs suivront le cours élémentaire de pilote et 160, le cours de perfectionnement, tandis que 100 futurs radio-navigateurs accompliront leur instruction à Winnipeg (Man.). Pendant l'année, en vertu d'accords bilatéraux, 35 Danois et 25 Norvégiens ont commencé à s'entraîner au pilotage et, aux termes d'un accord conclu entre les pays du Commonwealth, 16 Nigériens ont suivi des cours spéciaux de pilotage. En outre, l'A.R.C. a entraîné au pilotage 30 officiers de l'Armée canadienne et 25 membres de la Marine royale du Canada.

Les nouveaux officiers du service non navigant suivent des cours d'initiation et d'instruction technique à l'École centrale des officiers, de Centralia. Les écoles techniques de l'A.R.C., situées à Camp Borden et Clinton (Ont.), donnent des cours d'instruction élémentaire et de perfectionnement à l'intention des spécialistes. Des cours d'état-major, destinés aux officiers subalternes ainsi qu'aux officiers supérieurs, sont donnés au Collège de l'Aviation, situé à Toronto; pour combler les vides qui peuvent exister entre ces deux cours réguliers, les intéressés suivent un cours par correspondance et font des études personnelles. Les membres de la force régulière et de la réserve ont l'occasion de suivre des cours de perfectionnement dans les diverses spécialités, ce qui leur permet de donner un meilleur rendement, tout en accédant à des groupes supérieurs de spécialité et en touchant une solde plus élevée. L'entraînement opérationnel portant sur des avions et des matériels particuliers s'accomplit dans les unités d'instruction technique en campagne et dans les unités d'instruction opérationnelle, qui sont établies en divers endroits du Canada. Les épreuves écrites semestrielles, portant sur les diverses spécialités, ont lieu sous la direction de l'Établissement des normes d'instruction, situé à Trenton (Ont.).

**La Réserve de l'Aviation royale du Canada.**—Les sous-éléments de la force active de réserve de l'A.R.C. comprennent la force auxiliaire et la première réserve. Six escadrons de la force auxiliaire, dotés d'avions de transport, sont maintenus en service en vue d'effectuer des recherches aériennes, ainsi que des opérations de transport de nature restreinte.